



Association Développement Durable
en Corbières et Minervois (DDCM)
3, rue des Nobles
11200 Ferrals-les-Corbières

Objet : enquête publique parc photovoltaïque Ribaute-Tournissan

Ferrals-les-Corbières, le mercredi 26 avril 2023,

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Notre association Développement Durable en Corbières et Minervois tient à rappeler son soutien aux énergies renouvelables qui participent à la nécessaire transition énergétique, mais dénonce un projet photovoltaïque industriel démesuré qui, sous couvert de trois projets distincts, représente une surface d'unité foncière de 120 ha (soit plus de 220 000 panneaux), ce qui en fait le plus grand parc photovoltaïque de la région Occitanie. À ce projet s'ajoutent également dans un rayon de 10 km, ceux sur les communes de Coustouges pour 36 ha et de Fontjoncouse pour 62 ha. Dans d'autres régions, les projets de grande envergure sont situés en zone périurbaine (autour de Bordeaux par exemple) pour un raccordement au réseau et donc une consommation au plus proche de zones densément peuplées, très loin de notre « désert humain » des Corbières.

L'impact environnemental au vu du rapport de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale est loin d'être anodin : « La MRAE rappelle que la CDPENAF (Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers) de l'Aude a émis un avis défavorable sur cette installation en raison de la surface importante de celui-ci, la consommation excessive projetée d'espaces naturels sensibles et l'impact durable sur le paysage local... Cette installation – comme celle nommée « Tournissan 1 » - est susceptible d'aller à l'encontre des objectifs fixés par le Document d'objectifs Natura 2000 (Docob) du site, à savoir : maintien de la qualité des habitats d'alimentation et de reproduction des oiseaux d'intérêt communautaire ; préservation de l'état et de la tranquillité des espèces d'intérêt communautaire et de leurs habitats. » La MRAE rappelle également la contradiction dans le SCoT de la communauté de communes région lézignanaise Corbières et Minervois : « En ce qui concerne le SCoT... bien que l'installation aille dans le sens du développement des moyens du territoire pour anticiper le changement climatique... elle apparaît en totale contradiction avec l'autre objectif du SCoT de préservation des espaces naturels et paysagers « marqueurs de l'identité locale ».

D'ailleurs, l'enquête publique a été ouverte le 28 mars 2023, alors que l'avis de la MRAE n'a été rendu que le 29 mars 2023. Ceci n'est-il pas susceptible de fausser les débats et en particulier ceux ayant eu lieu les premiers jours en privant le public de cet élément essentiel de réflexion ?

DDCM souligne notamment l'impact sur la faune, les petits rapaces notamment, de l'engrillagement en haut de relief d'une surface de 84 ha qui ne peut que nuire à la circulation de la faune quelles que soient les ouvertures pratiquées, notoirement insuffisantes.

À la suite du défrichage/déboisement initial, est-il prévu de laisser le sol nu ou de tolérer une couverture herbeuse ou arbustive pérenne ?

Quid de l'entretien de l'immense surface de panneaux et en particulier de leur nettoyage. Comment sera-t-il réalisé, à quelle fréquence et avec quel protocole, avec quels produits ?

Notre association DDCM défend un modèle d'énergies renouvelables, qu'elles soient éoliennes ou solaires, basé sur un maillage d'installations dimensionnées sur une échelle locale pour une production et une consommation au plus proche, raisonnées et respectueuses de l'environnement, ce qui n'est en rien le cas des projets de Ribaute et Tournissan qui ne bénéficient qu'à une société privée dont le seul objectif est de faire de gros profits au détriment de considération environnementale et qui profite de la faiblesse économique de nos territoires ruraux et du manque de discernement de nos élus pour exiger une réelle contrepartie à la mesure des bénéfices escomptés.

Ce projet est scandaleux tant par sa démesure que par le mépris qu'il suggère de nos territoires et de ses populations.

Maxime Guillaume

Président de l'association DDCM